ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la mise en place du passe sanitaire sur la pratique sportive

Question écrite n° 41702

Texte de la question

M. Pierre Dharréville alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les conséquences de la mise en place du passe sanitaire sur la pratique sportive en clubs. Après une longue période troublée liée au confinement et ses suites, les clubs sportifs espéraient reprendre leur activité au niveau d'avant la crise sanitaire mais l'application de l'obligation du passe sanitaire constitue un obstacle à la reprise. En effet, les clubs rencontrés sont unanimes sur les difficultés de faire revenir des sportifs, notamment les jeunes mineurs. Cette situation occasionne une baisse du nombre de licenciés et hypothèque nettement les projets de progression des catégories. Il lui demande les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour que les clubs sportifs puissent retrouver leur activité.

Données clés

Auteur : M. Pierre Dharréville
Circonscription : Bouches-du-Rhône (13e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41702
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 octobre 2021, page 7271
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)